

CIPAM & COS, 10^e édition

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU GRAND TEMOIN (Jean-Pierre BASTIE)

« Avant d'enseigner quoi que ce soit à qui que ce soit, au moins faut-il le connaître » Michel SERRES

- 1) Importance des travaux sur les 5 thématiques qui auront permis à la communauté scientifique, mais aussi politique, technique et administrative de faire un saut quantitatif et qualitatif très important dans cette démarche de recherche d'une meilleure connaissance des PAPAM initiée il y a 18 ans.
- 2) L'atelier du mercredi apm a été un moment fort de ce colloque. Les points suivants sont ressortis de l'ensemble des discussions :
 - Conscients que les plantes aromatiques peuvent contribuer à la performance économique des territoires d'Outre mer, il est nécessaire de changer de paradigme.
 - Il est très important de rester humble, d'aider et d'apporter des solutions à chaque acteur de ces filières.
 - Il y a une aspiration très forte de jeunes qui souhaitent se spécialiser dans ce domaine, et favoriser ce type de développement très respectueux de la vie et des ressources. Exemple de réussite en Polynésie française (témoignage de Hughes CHAZE) : il a été mis en place une petite industrie de purées de fruits naturelles aux îles Marquises, en utilisant la permaculture et dans une démarche d'économie circulaire.
 - Ce sont les projets de terrain qui font naître les projets de recherche, et pas l'inverse.
 - Jusque là les RITA concernaient uniquement les DOM et Wallis et Futuna. La création d'un RITA dans le Pacifique est en projet. La question qui se pose c'est de savoir s'il faut créer un RITA Pacifique ou un RITA par territoire.
- 3) Suites à donner :
 - Mettre en place une Association de Connaissance et de Valorisation des PAPAM à l'instar des Associations existantes dans chaque territoire ultramarin : Polynésie Française, Mayotte, Wallis et Futuna, St Pierre et Miquelon. Association pluridisciplinaire réunissant les « amoureux de la biodiversité ultramarine » : scientifiques, enseignants, professionnels de la santé, tradipraticiens et toutes les compétences utiles au bon fonctionnement desdites associations.
 - Une Fédération inter-Outre-mer, regroupant lesdites associations sera mise en place rapidement, avec une Présidence pour une durée de 2 ans, à l'initiative du dernier organisateur du CIPAM à Tahiti.

- Faire les démarches auprès des services de l'agriculture compétent sur le territoire afin qu'un axe PAPAM & COS soit intégré au RITA du territoire (si un RITA a été mis place)

- Faire fonctionner les échanges scientifiques, techniques, juridiques, ...entre les acteurs entre 2 CIPAM. Un GT CIPAM & COS électronique sera mis en place rapidement et sera animé par les responsables du dernier CIPAM (CIPAM &COS à Tahiti) de manière « généraliste ». Des sous-groupes thématiques seront mis en place, chaque fois que de besoin, et animé par l'expert du domaine concerné.

- Favoriser l'extension du diplôme universitaire d'ethnomédecine à l'ensemble des territoires volontaires en l'adaptant aux spécificités du territoire

- Un rassemblement national du GT CIPAM & COS se réunira chaque année à l'occasion du SIA à PARIS dès février 2019 afin de dresser un bilan des avancées et des éventuelles difficultés rencontrées.

4) Prochain CIPAM & COS .

- Lieu : Sénat
- Date : novembre 2020